

Les Artisans du Paysage, situé au 7668, boulevard Wilfrid-Hamel à Québec, est une entreprise qui œuvre dans le domaine de l'aménagement paysager, l'entretien des espaces verts ainsi que dans le déneigement. Les Artisans du paysage se démarque par la qualité technique et créative de ses travaux mais plus spécialement encore par le désir de satisfaire sa clientèle. Afin de collaborer avec nous à l'essor de l'organisation, nous sommes actuellement à la recherche de :

Chef d'équipe (Aménagement paysager)

Principales fonctions

Sous la direction du chargé de production, aménagement paysager, la personne titulaire du poste dirige une équipe d'aménagement paysager. Ses principales fonctions sont :

- Planifier les chantiers avec son supérieur la veille, régler les particularités techniques et prévoir les besoins en matériaux et en équipement avec le magasinier, établir les horaires de travail;
- Répartir les travaux selon l'ordre logique, donner les consignes nécessaires et s'assurer que chacun comprend le travail à réaliser;
- Former son personnel et voir au respect des procédures de travail sur les terrains;
- Assurer le bon démarrage des chantiers, réaliser les projets avec son équipe selon l'échéancier et les normes BNQ;
- Vérifier la qualité des travaux et régler les problèmes en continu;
- Assurer la sécurité des chantiers et les maintenir propres pendant les travaux;
- Assurer l'entretien de base (graissage, huilage, essence, etc.) des outils et des équipements sur les chantiers (scies, compacteurs, etc.) et assurer leur bon fonctionnement. Voir aux réparations si requis;
- Assurer la satisfaction du client et répondre à ses demandes d'information;
- Remplir les rapports et les documents administratifs;
- Toutes autres tâches connexes demandées par le supérieur immédiat.

Exigences

Scolarité : DEP ou DEC en réalisation d'aménagement paysager essentiel.

Expérience : 3 ans minimum dans un emploi connexe.

Compétences : Connaissance des normes BNQ. Savoir lire des plans d'aménagement paysagers et utiliser un niveau optique. Aimer travailler dehors. Bon sens de l'organisation et de la communication. Hâbleries dans la gestion de personnel. Bonne capacité physique.

Permis de conduire classe 5 valide requis.

Conditions de travail

Salaire offert : Selon l'échelle salariale – Temps et demi après 40 heures dans une même semaine.

Nombre d'heures par semaine : Variable en fonction de la température. De 40 à 60 heures/semaine - être disponible parfois les samedis.

Statut : Saisonnier temps plein de jour jusqu'à la mi-novembre. Possibilité de poursuivre sur le déneigement si désiré.

Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible.

Communication

Pour les personnes intéressées, faite parvenir votre curriculum à l'adresse suivante : rh@artisansdupaysage.com.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Florence Laflamme, conseillère aux ressources humaines, au 418 871-5621 poste 208.